

1^{re} catégorie - 125 colonies
Société d'apiculture de Siere

Aldo-Régis Main

3966 Briey/Chalais

Le Jardin des Délices existe bel et bien ! Et c'est chez Aldo Main qu'on le découvre. Alignées dans une coquette rocaille, une vingtaine de ruches rutilantes surplombent son grand chalet. Voici le royaume féerique de notre apiculteur et de son épouse herboriste. Ensemble, ils ont conçu dans leur propriété un jardin d'inspiration médiévale en harmonie avec la vie des abeilles.

Il faut dire que le couple cultive l'art de vivre en synergie avec la nature. Et c'est dans leur boutique de denrées bio à Vercorin qu'est écoulée la production du rucher. Initié dès son enfance au mystère des abeilles par son père, Aldo se lance dans l'apiculture en 2012. Entrepreneur dans l'âme, il développe rapidement son cheptel. Celui-ci est maintenant réparti en 5 ruchers entre Chalais, Briey et Vercorin. 125 colonies, dont 80 en production, occupent largement les loisirs de notre apiculteur.

Un rucher d'élevage en plaine couronne ce concept d'exploitation en garantissant l'autonomie pour le renouvellement des reines. Amateur de technologie, Aldo contrôle le poids de sa ruche-témoin à l'aide d'une balance connectée à son téléphone portable. Le somptueux local du sous-sol de l'habitation abrite du matériel apicole flambant neuf, ainsi que la miellerie.

Si la conduite du rucher n'a évidemment plus de secret pour notre apiculteur, le geste manque un peu d'assurance au moment de visiter une colonie à agrandir. L'ajout d'un trop grand nombre de cires à bâtir a ralenti l'essor de la ruche.

En apiculteur engagé et afin d'élargir et de renforcer ses connaissances, Aldo Main a commencé les cours en vue de l'obtention du Brevet Fédéral d'Apiculture.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle aventure !

Résultat final : $5 + 10 + 13 + 10 + 14 + 15 + 9 + 8 + 15 + 15 + 14 + 8 + 5 = 141$ points

Aldo Main obtient la médaille d'or et la médaille de vermeil. (CdR/CM)



Catherine Filliez

1934 Bruson

C'est une vraieoureuse des abeilles qui nous accueille dans son rucher de Bruson. L'apiculture, pratiquée autrefois par son père et son oncle, est devenue une passion pour Catherine, et lui offre le plaisir de suivre le rythme des saisons. Depuis maintenant 7 ans, elle prend grand soin de ses colonies, avec à la clé, la satisfaction de les voir toujours toutes se ranimer au printemps.

L'emplacement choisi se situe aux abords du village, à un peu plus de 1000 m d'altitude, avec un environnement de vergers, de cultures de plantes aromatiques non traitées, et de forêt. Le rucher, composé de 4 ruches DB 12 cadres, et d'1 ruche italienne, est très bien entretenu. Le petit nombre de colonies est d'ailleurs un choix personnel, puisque la pratique de l'apiculture doit rester un hobby pour cette responsable administrative aux journées de travail bien remplies. La miellerie a été aménagée dans un ancien garage entièrement rénové à proximité du rucher. Elle répond à toutes les exigences en matière d'hygiène, d'équipement et de rangement du matériel.

Les connaissances et le suivi des colonies démontrés par Catherine sont tout à fait appréciables. La conduite du rucher confirme une bonne maîtrise, avec, cependant de petites hésitations au sujet de l'agrandissement de la colonie (position des cadres à bâtir).

Pleine d'enthousiasme, l'apicultrice se lance chaque année le défi d'explorer un nouvel aspect de son passe-temps favori : la labellisation de sa production, l'analyse de son miel, la commercialisation de nucléis, ... Il lui reste encore à se lancer dans l'élevage de reines.

Une mention toute spéciale pour le respect et l'amour pour les abeilles !

Résultat final : 5 + 5 + 9 + 4 + 9 + 10 + 9 + 3 + 10 + 10 + 10 + 5 + 3 = **92 points**

Catherine Filliez obtient la médaille d'or.

(CdR/CM)



Alain Michellod

1937 Maligie/Orsières

Il est étonnant de constater combien la passion de l'apiculture peut parfois naître d'incompréhensibles circonvolutions du hasard. Une soirée bien arrosée, un pari entre bricoleurs ingénieux, la découverte fortuite d'un voisin apiculteur... Et c'est parti pour Alain, qui se retrouve au printemps 2016, à fabriquer ses propres ruches (il n'est pas enseignant de travaux manuels pour rien). Celles-ci sont bientôt peuplées d'abeilles dont il ignore tout.

Elève assidu des cours pour débutants, entre joie de la découverte et tristesse des inévitables déconvenues, il persévère et apprend de ses erreurs. Avec l'émulation comme moteur, notre participant tente chaque année de nouvelles expériences. Il entreprend actuellement l'élevage de ses propres reines. Installé au bas d'un talus et d'accès un peu ardu, son rucher comporte maintenant 6 colonies et une pépinière. Il est flanqué d'un cabanon vétuste peu propice à l'entreposage du matériel. Mais à

quelques centaines de mètres de là, au sous-sol de la maison familiale, un local tout neuf a été aménagé pour accueillir un matériel d'exploitation impeccable.

Les prés et la forêt toute proche fournissent les sources mellifères nécessaires au démarrage de la saison. L'été, afin de profiter au mieux de la floraison d'altitude, certaines ruches sont emmenées en pastorale à la Fouly.

Le savoir-faire au niveau de la conduite du rucher est évident, même si le geste manque parfois d'assurance. Les corps de ruche, les cadres ainsi que les hausses sont en excellent état. Un compliment particulier pour le remarquable travail de menuiserie !

Résultat final: 4 + 5 + 9 + 4 + 9 + 10 + 8 + 10 + 9 + 10 + 4 + 4 + 5 = 91 points

Alain Michellod obtient la médaille d'or.
(CdR/CM)



Chantal et Gérard Sierro

1981 Vex

Depuis 1992, dans le mayen familial de Vex, Chantal et Gérard exploitent ensemble un patrimoine agricole « à la valaisanne » : des parcelles de vignes, un grand potager, une demi-douzaine de pommiers et de poiriers, des lapins de rente et des poules. En touche-à-tout éclairés, ils rêvent d'agrémenter cet Eden par quelques ruches. Ces agriculteurs de montagne rencontrent enfin le monde des abeilles le jour où leur fille doit préparer un exposé pour l'école. Leur joli rucher se compose aujourd'hui de 6 ruches DB 12 cadres idéalement disposées plein Est dans le verger avoisinant. Les alentours foisonnent de sources mellifères : prés, arbres fruitiers, jardins cultivés du village.



Les ruches toutes pimpantes sont en excellent état. Un petit problème de dimension du tiroir à varroas laisse néanmoins les abeilles s'agglutiner sous l'avant du fond grillagé. Ce défaut sera rapidement corrigé par la suite.

Les colonies sont globalement bien accompagnées dans leur développement avec cependant un léger flou concernant les choix à faire pour renforcer une ruche faible. Au moment de visiter la colonie, les gestes restent un peu hésitants, mais pleins de délicatesse.

La miellerie et le dépôt de matériel ont été aménagés dans un ancien garage appartenant à l'exploitation. Quoiqu'un peu vétuste, le local affiche un ordre et une propreté irréprochables.

Dûment motivés par les cours pour débutants, notre couple d'apiculteurs se lance chaque année de nouveaux défis : plantation de parterres de plantes mellifères, création de nucléis, pose des cadres à mâles, fabrication de sirop maison, valorisation de la cire, élaboration de différentes sortes de miel.

Conscients de l'importance du renouvellement de leurs reines, Chantal et Gérard ont aussi commencé un petit élevage avec l'aide d'un moniteur-éleveur. Ils expérimentent cette année la récolte du pollen et de la propolis, et montent en pastorale 2 de leurs colonies au Vallon de Van. Félicitations pour le dynamisme et l'engagement de ce duo très chaleureux !

Résultat final : 5 + 5 + 9 + 4 + 9 + 10 + 9 + 10 + 8 + 10 + 3 + 4 + 5 + bonus 2 = **93 points**

Chantal et Gérard Sierro obtiennent la médaille d'or.

(CdR/CM)

Jean-René Vuissoz

1969 Eison/Saint-Martin

C'est véritablement dans son mayen de la Véronda, dans son village d'Eison que Jean-René Vuissoz se sent dans son élément.

Sauvage mais familière, la nature qui l'entoure le nourrit et le comble. Pas de doute, on a affaire à un authentique Hérensard ! Accrochées à la pente, juste en-dessous du chalet, 6 colonies s'adaptent bravement à l'âpreté de l'altitude (1500 m). Ces conditions extrêmes pèsent quand même un peu sur leur production et leur développement. Mais le soleil abondant de cet adret justifie le choix de l'emplacement. Il faut ajouter que les prairies de montagne, ainsi que la forêt environnante offrent une profusion de fleurs, loin de la pollution et des traitements agricoles de la plaine.

Le parfait état des ruches et des cadres de corps reflète l'attention et le soin que leur prodigue cet apiculteur méticuleux. Le savoir-faire de Jean-René est évident, on ressent même chez lui une certaine complicité avec ses abeilles. Pour agrandir une colonie, il lui faudrait pourtant renoncer à ajouter un trop grand nombre de cadres.

Avisé et consciencieux, il suit les cours de formation apicole dès 2020. Il y puise non seulement les notions qui étayaient sa pratique, mais y fait aussi des rencontres riches en inspirations diverses pour son rucher. Depuis lors, il cultive une plante anti-teigne (*Tanacetum vulgare*), élabore une recette-maison de sirop et de candi, installe sur les planches d'envol un fil de cuivre répulsif contre le varroa, etc.

La récolte du pollen et de la propolis complète celle de son précieux miel de montagne. Au village de La Luette, en fond de vallée, un local parfaitement rénové et équipé accueille la



miellerie. Quelques habiles aménagements facilitent le travail d'extraction.

Avec une remarquable rigueur pour un débutant, Jean-René tient un registre minutieux du suivi de ses colonies. Ce goût pour la précision constitue un avantage évident pour commencer l'élevage de reines. Notre apiculteur s'y essaie déjà, avec un succès mitigé pour l'instant.

Un grand bravo pour la patience et le sens de l'observation !

(CdR/CM)



3^e catégorie - 10 colonies
Société d'apiculture de Martigny

Michel Salamin

1920 Martigny

C'est tout au bord d'un grand pré fleuri de la zone agricole de Martigny que nous rencontrons ce candidat. Bien à l'abri du vent, les 8 ruches DB côtoient 2 ruches kényanes.



« J'hiverné mes colonies en plaine pour favoriser leur démarrage au printemps. Puis je les monte à Ovronnaz où elles profitent de la généreuse floraison d'altitude. » Michel Salamin est un apiculteur inspiré. Sa formation à peine achevée, il a déjà une vision de lui-même comme partie prenante du développement de la biodiversité et d'une agriculture équilibrée.

Grand amateur de miel, cet enseignant curieux et astucieux profite de ses multiples rencontres pour entamer sa grande aventure apicole. En 2017, il se retrouve à son tour sur les bancs d'école pour suivre les cours dispensés par la FAVR, sous la houlette d'Huguette Carron et de Corinne Gabioud, dont il apprécie la patience et le professionnalisme.

Dans son immeuble en ville de Martigny, Michel utilise sa cave pour le stockage du matériel. Le local de la concierge se transforme en miellerie occasionnelle, arrangement qui pourrait poser un problème d'hygiène. Ses aptitudes d'apiculteur sont évidentes, même si un peu de dextérité fait défaut au moment du marquage de la reine. Attentif au bien-être des abeilles, le Martignerain a dernièrement enrichi son cheptel avec l'acquisition de 2 ruches kényanes qui permettent une exploitation plus douce et respectueuse.



Son avenir, il le voit sous le signe de l'apiculture. Au moment de sa retraite professionnelle, Michel envisage de faire de son rucher un lieu pédagogique et didactique, afin de promouvoir l'intérêt pour la vie des abeilles dans le cadre d'un tourisme respectueux de l'environnement.



Un coup de chapeau pour ce désir de transmettre sa passion pour l'univers apicole !

Résultat final : 5 + 5 + 9 + 4 + 10 + 10 + 9 + 10 + 9 + 10 + 4 + 4 + 5 : **94 points**

Michel Salamin obtient la médaille d'or.
(dR/CM)

Concours des ruchers

Rectificatif

Dans le rapport du candidat Jean-René Vuissoz (Revue SAR no 10/2021), il manquait le résultat final (points et médaille). Le voici :

Résultat final : $5 + 5 + 9 + 4 + 9 + 10 + 8 + 10 + 10 + 10 + 3 + 4 + 5 + 1 = 93$ points / 100

Jean-René obtient la médaille d'or.

À signaler aussi que les candidats Chantal et Gérard Sierro font partie de la Société d'apiculture du Val d'Hérens et pas de celle du Val de Bagnes.
